L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 17 MARS.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

Le comte de Montestruc.

XXIV

VOLTE-FACE.

Un trouble en sortit qu'elle ne put vaincre et qui s'aurait pu, par l'effort même qu'elle fit pour s'en débarrasser ; ce qui devait être la distraction d'une heure devint la préoccupation de son amour-propre. Sans avoir la pensée de faire quelque chose de durable d'un caprice qui avait eu le badinage d'une conversation pour point de départ, Olympe aurait voulu se rendre maîtresse du cœur de Montestruc. Elle s'étonnait et s'irritait de n'y point parvenir, elle qui avait pris un roi et pouvait lui plaire encore, et qui tenait une moitié de la cour à ses pieds.

Si elle n'avait pas la beauté souveraine de sa sœur Hortense qui était devenue Mme la duchesse de Mazarin, si la grâce pénétrante de sa sœur Marie qu'on appelait alors Mme la princesse Colonna, Olympe avait un mouvement d'esprit et dans la physionomie un, piquant qui l'enveloppaient de séductions.

Des heures venaient où Hugues en subissait la fascination ; mais l'heure passée, cette fascination s'effaçait avec elle. Rentré en possession de lui-même, il n'éprouvait plus qu'un sentiment qui n'avait aucun lien de parenté avec la tendresse et l'adoration. Pour tout dire même, il attendait avec [illegible] une impatience le moment de pa[illegible] Metz. Un instinct avertissait la comtesse de Soissons de cette disposition [illegible] d'où ses efforts et ses coquetteries [illegible] parvenaient qu'à faire jaillir des feux [illegible] gers.

Epris, tremb[illegible] éperdu, elle l'eût certainement repoussé, après quelques jours dont le mystère eût fait toute la parure ; indifférent, elle voulait se l'attacher par des liens que seule elle aurait eu le pouvoir de rompre ou de dénouer.

Un soir, et presque au moment de s'éloigner, Hugues aperçut dans les cheveux d'Olympe ce nœud de perles dont il connaissait la galante signification.

Il eût été lui-même fort en peine de dire alors s'il en était heureux ou mécontent.

La même voiture qui avait pris Hugues une première fois sous la conduite de Brisquette l'enleva de nouveau le lendemain, et passant par les mêmes quartiers désertés, l'arrêta à la porte du même jardin, où le même pavillon s'ouvrit devant lui.

Personne n'était là pour le guider, mais il avait la mémoire trop fraîche pour oublier aucun détour du chemin déjà parcouru. Il suivit le sentier, gagna le perron de la petite maison muette, traversa le sombre vestibule, grimpa l'escalier, poussa une première porte, aspira les mêmes senteurs pénétrantes, et guidé par le rayon lumineux qui brillait comme une flèche d'or se trouva bientôt dans cette pièce où tant de clartés, un soir, l'avaient ébloui.

Mais Hugues, cette fois, n'aperçut pas la divinité du temple. Un rire gai l'avertit qu'elle ne l'attendait pas dans ce rédut dont il connaissait tous les enchantements. Il fit un pas du côté d'où venait ce son cristallin, et par une ouverture étroite illuminée de [illegible] les plis de la soie, il la découvrit dans un [illegible] boudoir où tout avait été ménagé pour le [illegible] plaisir des yeux. Vêtue d'un déshabillé [illegible] galant, Olympe était assise devant une [illegible] chargée de mets délicats et de flacons [illegible] d'un étincelant sous l'éclat des bougies [illegible] les rubis et les topazes des vins d'Espagne et de Vénise. Le rire pétillait sur ses lèvres ; un feu extraordinaire brillait dans ses yeux.

—Voulez-vous souper ? dit-elle en lui faisant signe de se placer auprès d'elle.

—A minuit ! dit-il d'un air de regret.

—L'aurez-vous fait pas encore, reprit-elle en souriant.

Il lui baisa les deux mains.

—Si loin qu'elle soit de l'heure qui me met à vos pieds, elle est toujours trop près.

—Vous m'aimez donc ?

—En doutez-vous ?

—Hum ! on n'est jamais bien sûr de ces choses-là !

—Que voulez-vous dire par ces vilains mots ? Donc-je croire que je n'ai pas le droit de compter beaucoup sur votre cœur ?

—Eh ! qui sait ! le roi Louis XIV, votre maître et le mien, aime-t-il Mlle de La Vallière ? On pourrait croire, en voyant qu'elle situation lui est faite à la cour. Cependant il a des attentions pour ses grâces touchantes de ma sœur Marie.

—Sans oublier qu'il vous a regardée, dit-on, et qu'il vous regarde encore d'un air.....

—D'un air de complaisance, voulez-vous dire ? Je ne m'en défends pas. Cela prouve-t-il qu'il m'adore ? ..... à d'autres ! Bien heureuse est celle qui se fie à ces tendresses [illegible] ! Et moi que faisais-je ici ? Je suis seule avec un cavalier aimable et jeune qui un jour a tiré l'épée pour le service d'une inconnue ! Une table est entre nous qui nous rassemble plus qu'elle ne nous sépare. Vous portez à votre bouche un verre que mes lèvres ont effleuré. Vos yeux cherchent les miens qui ne se détournent pas. Ces meubles, ces tentures, ces lustres qui nous éclairent de leur flammes joyeuses savent que de n'est pas la première fois que je suis venue en ces lieux. Ils pourraient parler, ils jureraient que ce ne sera pas la dernière ..... Mais que vous venez de prendre ne fut pas vos baisers ..... ma taille ne se dégage pas de vos bras qui la tenaient ; le reste est-ce que tout cela signifie ! et que sait-on ?

Olympe avait posé un de ses coudes sur la table ; les douteuses de ses manches rabattues sur le poignet découvraient les rondeurs blanches de son bras, tandis que ses prunelles noires et vives étincelaient de malice. Elle inclina sa tête vers Hugues, et laissant voir l'émail de ses dents au travers d'un sourire provoquant.

—On pourrait croire que je vous aime ..... et ce ne sont peut-être que des apparences ! reprit-elle.

Soudain elle jeta ses bras autour de son cou et, de son souffle effleurant ses joues :

—Qu'en penses-tu, dis ?

Il voulut la retenir sur son cœur ; elle s'échappa avec la vivacité d'un oiseau et, glissant entre ses [illegible], se mit à tourbillonner autour de la chambre comme un feu follet, se faisant [illegible], remportant légèrement des fauteuils et des [illegible] arrêts et faisant sonner son rire [illegible] courant, elle éteignit les bougies [illegible] d'éventail. Une clarté douce [illegible] vait lentement l'éblouissante lumière ; mais dans l'obscurité même Hugues aurait pu suivre la fugitive, guidé par le parfum qui flottait derrière elle et marquait la trace de ses pas. Quelquefois elle se laissait atteindre, puis s'échappait de nouveau et reprenait sa course rapide et gaie.

Elle n'était plus entourée que d'une lueur douteuse lorsqu'enfin épuisée, elle tomba sur un fauteuil ; déjà les bras de Montestruc étreignaient son corps souple et délicat ; elle pencha sa tête languissamment sur son épaule, et d'une voix mourante :

—Vous croyez donc que je vous aime ? murmura-t-elle.

Olympe avait encore la tête appuyée sur son épaule lorsque ouvrant ses yeux baignés d'une clarté humide, et l'enveloppant d'un sourire :

—A propos ! ne m'a-t-on pas dit l'autre jour, je ne sais plus qui, que vous accompagniez M. de Coligny dans son expédition ? a-t-il.

—Ah ! tu Hugues, et pourquoi ?

—Oh ! la belle question ! Serais-je ici, vous-même y seriez-vous, si vous aviez dû partir ?

Montestruc voulut parler ; elle l'interrompit :

—Vous m'objecterez peut-être que je le savais et que vous me l'aviez dit, et que je ne pouvais pas désapprouver ce projet.

—C'est vrai.

—Oui, mais j'ai réfléchi ..... Tout est changé. Qu'irai-je vous chercher là-bas que vous n'avez ici ?

—Il est certain que si je n'allais chercher ailleurs pas loin tout, émaillé de Dures, que la grâce et la beauté, ce serait une duperie que de changer de place.

—Eh bien ?

—Et la gloire ?

—Et moi ?

Hugues ne répondit pas. Il sentait vaguement qu'une lutte décisive commençait.

—Vous vous taisez ? reprit-elle en lui jetant un regard vif ; dois-je croire que vous persistez à vouloir partir pour la Hongrie quand je reste à Paris ?

—Et le service du roi, madame ?

—Et le mien ?

Elle était levée. Un ressentiment de son visage n'était plus la même. La colère en avait fait disparaître le frais incarnat ; un pli crispait ses lèvres.

—Voyons, reprit-elle, ce n'est pas sérieux, vous ne partirez pas !

—J'ai le regret de vous dire que rien au contraire n'est plus certain que ce départ.

—Même si je vous en prie ?

—Ce serait un regret de plus que vous ajouteriez à celui que j'éprouve de faire quelque chose qui vous déplaît.

La comtesse de Soissons pâlit.

—Vous savez, monsieur, que si vous partez, c'est une rupture entre nous.

Sa voix était devenue âpre et dure ; malheureusement Hugues était de ces hommes qui se cabrent quand on les menace et que la contagion de la révolte gagne aisément.

Mon cœur en portera le deuil éternel, madame, mais mon honneur est engagé, et rien ne me fera reculer.

—Ah oui ! votre honneur ! s'écria-t-elle la mémoire me revient à présent : une promesse sans doute que vous avez faite à Mlle de Montluçon.

Hugues releva la tête fièrement.

—Avouez du moins que cette raison en vaut bien une autre !

—Et c'est à moi, que vous dites cela ? Ah ! tenez, on n'est pas plus maladroit ou plus imprudent !.....

Elle était devenue livide et pareille à une morte ; on ne voyait plus dans son visage que deux yeux noirs remplis de flammes qui l'éclairaient d'une lueur sinistre. Hugues était resté debout devant elle sans plier la paupière. Cette fierté l'irritait et lui plaisait à la fois.

—Un mot encore, dit-elle, le dernier peut-être.

Montestruc s'inclina.

—Si j'oubliais tout, si je consentais à vous laisser partir sans rancune, même à vous tendre la main, mais à la condition seulement que vous ne rencontrerez pas Mlle [illegible] ..... Mais que vous [illegible] pas [illegible] d'une [illegible] mot d'une [illegible] ou non.

—Non.

—Quoi qu'il arrive à présent, ce ne sera pas ma faute.

Alors d'un geste hautain congédiant M. de M. Montestruc :

—Monsieur le comte, dit-elle, je ne vous retiens plus.

Au moment où Hugues après avoir profondément salué la comtesse de Soissons se dirigeait à travers l'obscurité d'une pièce voisine vers la porte de sortie, il se sentit saisi par une petite main qui s'emparait de la sienne.

—Comment ! déjà ! murmura une voix rieuse qui lui parlait à l'oreille et dont le timbre caressant trahissait Brisquette.

—Tiens, c'est toi, mignonne ! fit Hugues. D'où viens-tu donc ? Je ne t'ai point aperçue ce soir, ni dans le jardin, ni dans le pavillon.

—Oh ! tu es nonchalante, mais on peut avoir ses affaires comme une grande dame..... Puis l'idée qu'on aurait peut-être besoin de moi ici m'a fait revenir.....Ça ne va donc pas tout à fait bien ?

—Ton absence m'a porté malheur.....Le temps de déguster une aile de perdreau..... et bonsoir !

—Ah ! ah !

—Que veux-tu.....ce n'est pas ici comme à la rue des Saules ! Avec les surintendantes le matin est quelquefois près du soir, bien que la première heure ne m'ait pas donné lieu de croire à un si malencontreux dénoûment.

—Mais pourquoi ?

—Parce que Mme de Soissons, après m'avoir dîné un peu, s'avise de me détester beaucoup.

—C'est dans l'ordre, hélas !

Ils venaient tous deux de pénétrer dans le jardin tout rempli d'ombres. Les étoiles brillaient dans le ciel d'un bleu profond. Brisquette marchait silencieusement à côté de M. de Montestruc, le tenant toujours par la main.

—A quoi pense-tu, Brisquette, ma mie ? dit Hugues.

—A toi.....et cette rupture vaut bien la peine qu'on y songe. Mais, dis-moi, car enfin il y a des nuances, comment ma maîtresse et toi vous êtes-vous séparés ! ..... froidement ou violemment ? rien que mal ou trop mal ?

—Aussi mal que tu pourras le supposer et même un peu plus encore, malgré la fertilité de ton imagination.

—Diable !

—C'est bien ce que je me suis dit à part moi, mais qu'y faire ?

—Il y a à prendre des précautions.

—Contre une femme ?

—Surtout contre une femme ! Quand pars-tu ?

—J'espère avoir terminé mes derniers préparatifs aujourd'hui, et je sais que M. de Coligny sera prêt ce soir.

—Demain alors ?

—Ou après-demain au plus tard.

—Eh bien ne pars pas avant de m'avoir revue.

—Volontiers. Mais où, comment ?

—Ne vous mettez pas en peine, monsieur le comte, ceci me regarde ; vous serez averti en temps utile. Seulement, ne négligez pas de passer au Louvre demain et d'attendre dans la galerie du bord de l'eau jusqu'à ce que vous ayez de mes nouvelles.

Ils se séparèrent là-dessus et la porte du jardin se referma sans bruit sur Brisquette.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à mâts pression CAMELIA,

Capitaine Manover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin ; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi ; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Point Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour : il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 8 heures du matin ; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il sera positivement pas rendu de frêt après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel [illegible] doit partir.

Le service [illegible] régulier à moins de mauvais temps ou de [illegible] ne s'arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

H. SORIA, Agent.

15 mai Aux Nos 8 et 10 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier sous les [illegible] LUNDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,

J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait des voyages réguliers de Memphis, Caire et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. LANNEY 27 Commune et

HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

8août—92

Peoples New Orleans and Grand-Ecore Packet Company.

Départ, tous les mercredis à 5 P. M.

POUR Grand-Ecore, Montgomery, Camphorbure de la rivière Noire, aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Normand, Harbin, ainsi que tous les débarcadères de la rivière Rouge, le beau bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN MEINN, capt.

Fr. Burke et J. O. Joffrion, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

LONG & MCPEAKES, 46 Camp.

N. O. DONOHUE 20 janv

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Harbin Normand, Alexandrie, ainsi que aux Cannes, Montgomery, Grand-Ecore ainsi que tous les débarcadères de la rivière Rouge, le beau bateau à vapeur

NOUVEAU BARTABLE

K. SINNOTT, capitaine. GEO. C. HAMILTON, com.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

N. MARKEE, 32 rue du Camp.

HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

BRITTON & KEPPLER, 166 rue Commune.

ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 déc—3m

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington Opelousas, Fort Barré, Simmsport, Churchville et toute la rivière jusqu'à la Décharge des Pitchalaya et du Bayou Courtableau.

BRETHA,

W. Burton, capitaine

J. E. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, faisant jonction avec le bateau A. Mims de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & KEPPLER,

No 166 de la rue de la Commune.

5 août—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mercredis, à 5 h. P. M

Pour Washington, Fort Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le beau bateau à vapeur

PILETA,

C. C. Picket, capitaine.

T. H. Muggah et S. Derbes, commis.

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du frêt pour la côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.

LOVE & MCPEAKES, No 46 de la rue du Camp.

14 janvier

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 16 mars, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Téche, pour Patterson, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Iberie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Téche. Le bateau à vapeur du haut tirant d'eau

IDA,

Capt. J. P. FORRAY, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira comme il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN,

Quai 19 No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans de la Côte, de Baton Rouge et de débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les MERCREDIS, à 10 heures A. M., à date de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine F. Mc. Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

K. O. MELANCON, No 30 de la rue Conti.

14août—12m

Paquebot de la côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodaux-ville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Acosta,

Commis P. A. Charles.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 8 heures et tous les SAMEDIS soir à 4 heures.

Retour : il partira de Donaldsonville les LUNDIS et VENDREDIS matin, il descendra la côte le jour.

16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill,—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Sims ; commis J. L. Boyd.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

W. J. COMAUX, 20 Rue Conti.

19déc—3m

Paquebot de la côte et du College Point.

Trois fois la semaine.

Le steamer

WAWENOCK,

THEODULE ELFERT, Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 9 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le frêt n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.

5 nov—3m

Pour la Côte au-dessus de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Burras, Petites les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

[illegible] et fin marcheur, capitaine Fred Probst, p. C. Tuscoulet et A. Beauchamp, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il ira jusqu'aux Forts.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

116 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jones,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président.

CHAS SIMARAW, Trésorier. Secrétaire—1an

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE,

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne partiront régulièrement de New-York, les Mercredis, à 2 heures de l'après-midi, savoir :

VILLE-DE-PARIS, Lochmann, mercredi, 25 mars.

AMERIQUE, Forquin, mercredi, 1 avril.

FERRIERE, Danyl, mercredi, 15 avril.

PRIX DU PASSAGE [illegible]

Première cabine, 100 | Seconde cabine, 60.

Billets d'aller et retour à prix réduits.

Les [illegible] conditions qui vont suivre ne [illegible] [illegible] ou [illegible] en [illegible] [illegible] [illegible]